



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pont et barreau de Camélat **Concertation publique prolongée jusqu'au** 24 décembre 2020

La 3ème phase de développement voit se finaliser la rocade ouest de l'Agglomération d'Agen, avec la construction du pont et du barreau de Camélat.

Ainsi, contraint par la situation sanitaire actuelle, la réunion publique prévue le vendredi 13 novembre est reportée au vendredi 11 décembre au Centre des Congrès dès 18h.

L'Agglomération d'Agen met en œuvre différents moyens pour que chacun puisse s'informer et donner son avis.

La période de concertation publique pour le Pont et le Barreau de Camélat a **débuté le lundi 26 octobre et sera prolongée jusqu'au 24 décembre suite au** contexte sanitaire en vigueur.

Cette phase de concertation avec le public a été consacré par le code de l'urbanisme et la loi SRU. Elle permet de faire émerger des problématiques qui auraient pu ne pas être détectés et de recueillir l'avis de la population sur chaque variante, mais aussi les remarques et aussi les pistes d'améliorations.

Pour rappel : Les questions ouvertes à concertation

- Faut-il rétablir le chemin de Franchinet et prévoir des aménagements sécuritaires comme des ralentisseurs, une réduction de la vitesse à 30 km/h ou d'autres dispositifs ?
- Faut-il rétablir le chemin de Franchinet sans aménagement, mais en prévoyant une mise en sens unique entre le chemin Chastel et le chemin de Barrail ?
- Tout comme pour le chemin du Rieumort, peut-on envisager de ne pas rétablir le chemin de Franchinet en redirigeant tous les usagers vers la RD119 ?

POUR S'INFORMER :

- l'exposition permanente installée dans les 5 lieux d'accueil de la concertation, aux heures habituelles d'ouverture au public ;
- ▶ **l'Agglomération d'Agen :**
8 rue André Chénier
47000 Agen
Tél. 05 53 69 68 67 ;
- ▶ **la mairie de Colayrac-Saint-Cirq :**
14 rue des Écoles
47450 Colayrac-Saint-Cirq
Tél. 05 53 77 57 50 ;
- ▶ **la mairie de Brax :**
2 rue du Levant
47310 Brax
Tél. 05 53 68 70 00 ;
- ▶ **la mairie du Passage d'Agen :**
69 rue Gambetta
47520 Le Passage d'Agen
Tél. 05 53 77 18 77 ;
- ▶ **l'espace Internet dédié**
www.agglo-agen.fr
- **la réunion publique ;**
- **les moments d'accueil du public.**

POUR DONNER SON AVIS :

- le site Internet dédié www.agglo-agen.fr via la rubrique « Je m'exprime » ;
- par courriel : concertation.camelat@agglo-agen.fr
- par courrier :
Agglomération d'Agen
Concertation publique pont et barreau de Camélat
8 rue André Chénier
BP 90045 - 47916 Agen Cedex 9 ;
- via le formulaire papier « Je m'exprime » à remplir et à insérer dans l'urne disponible sur les lieux d'accueil de la concertation ;
- la réunion publique ;
- les moments d'accueil du public ;
- le registre de recueil des avis, disponible sur les lieux d'accueil du public.

Moments d'accueil en mairie modifiés suite au contexte sanitaire en vigueur

Dates	Lieu	Horaires
Mercredi 28 octobre 2020	Mairie de Colayrac St Cirq	14 h / 17 h
Mardi 3 novembre 2020	Mairie de Brax	9 h / 12 h
Mardi 10 novembre 2020	Mairie Le Passage d'Agen	14 h / 17 h
Mercredi 18 novembre 2020	Mairie de Brax	14 h / 17 h
Vendredi 20 novembre 2020	Mairie de Le Passage d'Agen	14 h / 17 h
Mercredi 25 novembre 2020	Mairie de Colayrac St Cirq	14 h / 17 h

Une réunion publique se tiendra le vendredi 11 décembre 2020 de 18 h à 21 h au Centre des congrès d'Agen.

Contacts

- ➔ Henri TANDONNET, 1^{er} vice-président de l'Agglomération d'Agen en charge de l'Aménagement du territoire et Enseignement supérieur et recherche, henri.tandonnet@agglo-agen.fr
- ➔ Denis AUDOUARD, Chef de projet Infrastructures - Agglomération d'Agen, denis.audouard@agglo-agen.fr Tél. 05 53 69 53 44